

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

### SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 2012

❧❧❧

#### Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMECCQ,  
Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Anne BARBET  
Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET,  
Mme Véronique PEBEYRE, Adjointe,  
Mme Marie-José ROMEO, Mme Dominique QUEHEILLE,  
Mme Georgette SALHI, Mme Eliane BELLEGARDE, Mme Eliane YTHIER,  
Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE, M. Jean-Marie GINIEIS,  
M. Philippe GARROTE, M. Jean-Pierre ARANJO, M. Fabien REICHERT,  
M. Gilles BITAILLOU, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,  
M. Daniel LACRAMPE, Mme Jany N'HAUX.

#### Délégations de vote :

M. Yves TOURAINÉ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,  
M. Robert BAREILLE donne pouvoir à Mme Dolorès CABELLO,  
Mme Jeanine DUTECH donne pouvoir à Mme Georgette SALHI,  
M. Jean-Michel BRUGIDOU donne pouvoir à M. Fabien REICHERT,  
M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Gilles BITAILLOU,  
Mme Jeanne LARAN donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Jany N'HAUX,  
Mme Florence AGRAZ donne pouvoir à M. Michel ADAM,  
M. Gilbert EHRET donne pouvoir à M. André LABARTHE.

#### Absente :

Mme Nathalie REGUEIRO.

❧❧❧

## 5 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA NOUVELLE LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur MAILLET expose que par délibération en date du 30/03/2008, notre assemblée a délégué au Maire la signature des conventions de ligne de Trésorerie.

L'exécutif doit rendre compte à l'assemblée par la suite des contrats signés dans le cadre de cette délégation.

.../...

Il a été signé le 13/08/2012 le contrat de ligne de trésorerie aux conditions suivantes :

Financier : **Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-Charentes**

Montant : 900 000,00 €.

Durée : 1 an.

Taux : Euribor 1 semaine + 1,50 %.

Commission de non utilisation : 0,30 %.

Commission d'engagement : 1 000,00 €

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL,**

- **PREND** acte de cette information.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 22 novembre 2012.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

**AFFICHE LE 27/11/2012**

**Bernard UTHURRY**